



# Le dire pour que ça change Libérer la parole des femmes

**Mercredi 7 mars 2018  
de 16h30 à 20h**

**Colloque organisé par  
la Délégation aux droits des femmes,  
sous le haut patronage de  
M. François de Rugy,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Ouvert à la presse et au public sur inscription  
(dans la limite des places disponibles)**

.....

**Assemblée nationale**

## **16h30-16h45 : accueil des participants**

## **16h45-18h : table ronde : «libérer la parole sur les violences faites aux femmes»**

Animateur : M. Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne

### **Intervenants :**

Mme Anaïs Bourdet, créatrice du tumblr Paye Ta Shnek

La docteur Ghada Hatem-Gantzer, médecin chef et la docteur Laetitia Lasne, médecin légiste de la Maison des Femmes de Seine-Saint-Denis

M. Marc Pichard, professeur de droit privé à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense

Mme Michèle Riot-Sarcey, historienne, professeur à l'Université de Paris 8 Vincennes Saint Denis

## **Intervention de M. François de Rugy, président de l'Assemblée nationale**

## **18h15-19h30 : table ronde : «libérer la parole sur les inégalités sociales et économiques»**

Animatrice : Mme Marie-Pierre Rixain, présidente de la Délégation aux droits des femmes

### **Intervenantes :**

Mme Rebecca Amsellem, fondatrice des Glorieuses

Mme Christine Castelain Meunier, sociologue à l'EHESS et au CNRS

Mme Brigitte Grésy, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Mme Agnès Tran Pommel, présidente de Financi'elles

## **19h30-20h : conclusion : dialogue entre M. Frédéric Mion, directeur de Sciences Po et Mme Axelle Tessandier, entrepreneure et auteure**